

L'hôtel Courcelles, allèrent présenter leurs hommages au pape, et lui apporter l'assurance de leur profond respect pour la religion catholique. Ils tinrent le même langage devant les cardinaux les plus influents, et à l'égard de ces hommes de confiance du gouvernement papal; on vit la reine-mère se prosterner devant l'image de St-Pierre, et se confesser au confesseur du pape lui-même. Les hommes qui, en 1834 et en 1835, firent dans toute leur conduite, une profession ouverte de voltairianisme; les hommes dont l'administration tout entière portait l'empreinte du jansénisme, et qui rivalisaient de zèle pour porter les coups les plus terribles à l'Espagne, en bien, ces mêmes hommes, on les vit en 1842 et 1843 faire parade à Rome de leur humble soumission au St.-Siège. Le pape les accueillit tous comme un père accueille ses enfants égarés; mais S. S. s'est bien gardé de prendre un engagement quelconque.

Un autre expédient fut employé encore pour se concilier le Saint-Siège. Pendant la dernière levée de boucliers contre l'Espagne on proposa au pape, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'une grande puissance, la conclusion d'un concordat; mais la cour de Rome, qui ne met pas autant de précipitation dans sa manière d'agir que la cour de Naples, répondit que cette proposition ne pouvait être prise en considération avant qu'on n'aurait vu à l'œuvre les hommes qui seraient appelés à remplacer l'Espagne. Ainsi, tout ce que l'on est parvenu d'obtenir jusqu'à présent de la cour de Rome consiste dans des exhortations, toutes paternelles.

La cour de Prusse ne fut pas moins accablée de propositions et circonvenue de démarches, pour la déterminer à reconnaître le gouvernement actuel.

Enfin on s'est décidé à nommer M. le comte Bresson à l'ambassade de Madrid. Ce diplomate, par ses manières tout aristocratiques et par ses déclamations continuelles contre les révolutions et les révolutionnaires, avait joui à un haut degré de la confiance de la cour de Prusse. L'intimité dans laquelle il vécut à Berlin avec les plus hauts personnages, devait être utilisée pour gagner peu à peu le cabinet prussien en faveur de l'état de choses actuel en Espagne. Mais il paraît qu'à Berlin on est aussi rusé qu'à Paris et que l'on ne s'y laisse pas facilement séduire par de paroles emmiellées.

Durant la vie du comte de Toréno, c'était lui qui conduisait toutes ces intrigues, il recevait ses avis d'un oracle très-haut placé. C'est probablement là l'unique motif de l'empressement que le gouvernement français a mis à faire confisquer tous les papiers du comte Toréno, immédiatement après la mort de celui-ci.

Affaires d'Irlande.

La discussion des affaires d'Irlande a pris un certain éclat dans la chambre des communes, par suite de l'intervention de lord Stanley, ministre des colonies, et l'un des plus intraitables champions des principes qui rendent impossible toute concession sérieuse à huit millions de catholiques. Lord Stanley a attaqué la motion de lord John Russell avec une ardeur et une sorte de pétulance qui allaient merveilleusement aux dispositions du parti ministériel. Lord Stanley est franc, du moins, dans son opposition à toute mesure qui aurait pour but ou pour effet de mettre l'Irlande sur un pied d'égalité avec l'Angleterre. Cette égalité, il la repousse aujourd'hui, demain, toujours. L'église catholique ne doit, selon lui, jamais jouir des mêmes prérogatives que l'église protestante.

Voici quelques passages de ce discours :

Messieurs, j'aborderai franchement la question, et je dirai, qu'en son âme et conscience, le noble lord (John Russell) avait parfaitement en présentant sa motion, qu'elle n'était pas acceptable; mais il l'a présentée pour avoir l'occasion de dire: « Voyez! le gouvernement ne veut même pas accorder une enquête sur le mot, mensonge, rien de sincère, rien de vrai dans les termes de la motion; cette motion elle-même est un piège tendu au gouvernement de S. M. Quant à moi, je sais que j'aurais préféré une voie plus franche et plus directe; j'aurais voulu, à la place du noble lord (John Russell),

être plus explicite. J'aurais aimé de signaler, au moins, quelque remède aux maux de l'Irlande, au lieu de me borner à provoquer la colère contre mes adversaires politiques; j'aurais eu cette candeur.

On a parlé de l'étranger, de sympathies acquises à l'Irlande. J'ai meilleure idée de débarquement étranger trouverait une population en Irlande, toute disposée à se rallier à elle. J'ai meilleure opinion de la loyauté du peuple irlandais. Mais si la population est tellement exaspérée, si les masses sont aussi hostiles que vous le dites, en vérité, c'est une bien coupable et bien dangereuse tactique que la vôtre! Vous allumez le feu de la discorde, vous exaltez les passions, vous semez les obstacles sur la voie des hommes appelés à conserver intact le dépôt de la tranquillité du royaume! Qu'avons-nous fait pour mériter cet étrange traitement? Avons-nous violé quelque loi, méconnu quelque principe constitutionnel? Les députés de l'opposition crient: écoutez. Les membres ministériels répondent par des applaudissements prolongés. Avons-nous demandé de nouveaux privilèges, de nouveaux pouvoirs? Ah! je comprends M. O'Connell est le chef du peuple irlandais, il a la confiance des masses; le noble lord John Russell l'a dit: Nous devons, nous, conseillers de la couronne, nous laisser guider par l'opinion personnelle de M. O'Connell pour la direction des affaires de l'Irlande! En vérité, je n'ai jamais vu d'homme plus indigent que le noble lord John Russell. Nous avons mieux aimé, fidèles aux préceptes de la loi, sans nous préoccuper des préventions de parti ni d'autre, forts de la loi, faire juger et condamner le chef du peuple irlandais: c'est ainsi que nous avons cru devoir conjurer l'orage. Vous prétendez que cette condamnation ne remplit pas notre but, que le peuple est exaspéré; et sans attendre que le procureur-général soit ici pour repousser toutes vos attaques, vous trouvez juste, vous trouvez patriotique, vous trouvez décent, ici même dans cette chambre des communes, de faire un nouvel appel aux passions populaires et de les exalter!

J'arrive à la question la plus importante, à la question capitale: pas de chances de paix en Irlande, nous dit-on, pas de satisfaction tant qu'existera l'église protestante en Irlande. N'est-ce pas chose dangereuse de soulever une semblable question?

Pourquoi la soulever si l'on ne présente pas quelques plans susceptibles de remédier au mal, de réparer les abus? Le noble lord John Russell est très-explicite quand il s'agit de blâmer, et très peu inventif quand il faut spécifier des remèdes et indiquer une nouvelle marche à suivre. Après avoir tenu un langage irritant, le noble lord John Russell ne trouve rien de mieux à faire que d'augmenter le nombre des magistrats salariés. Voilà l'unique conclusion (et elle est peu satisfaisante) de l'orateur qui est le chef de l'opposition, qui a autrefois dirigé les conseils de S. M. et qui aspire à les diriger encore! Si l'on veut une répartition proportionnelle de 500,000 liv. sterl. de l'église protestante d'Irlande, entre les églises protestante, catholique et presbytérienne, il se trouvera que les 78 des 500 mille livres seront absorbés par l'église catholique romaine, et le reste sera dévolu à l'église protestante; et vous appelez cela respecter les droits de cette église!

Le pays n'a pu penser qu'il dut y avoir égalité parfaite entre les catholiques et les protestants. De même que le pays, le ministère ne veut pas admettre la religion catholique à la jouissance de tous les avantages accordés à l'église protestante par suite de sa connexion avec l'état. L'honorable représentant de Tiverton en 1829, soutenait que tout ministère assez pervers pour donner à son souverain, le conseil de valider une proposition funeste et subversive de l'église établie ne s'écarterait pas de son sort et qu'il tomberait. Eh bien! je dirai que tout en étant parfaitement convaincu que la masse du peuple anglais est bien décidée à rendre justice pleine et entière aux droits civils des catholiques romains, d'accord avec la très-grande majorité du peuple anglais, je suis de la manière la plus ferme et la plus inaltérable bien décidé moi-même à maintenir et à soutenir l'église protestante d'Angleterre.

Mouvement des banques de Londres et de Paris.

C'est une chose assurément des plus remarquables, que depuis deux ans il n'y ait pas eu la moindre interruption dans le mouvement d'amélioration de la situation de la banque d'Angleterre, constaté par le mouvement de sa réserve en espèces et lingots. Le tableau publié tous les mois de la circulation moyenne des billets et de la moyenne de la réserve métallique, pendant les douze semaines précédentes, a présenté une augmentation constante depuis la fin de 1841. Le tableau arrêté au 27 janvier dernier portait encore pour moyenne de la réserve un chiffre supérieur d'un million 78 mille livres sterling à celui du tableau arrêté au 30 décembre, et l'on sait en outre des-à-présent, que le relevé prochain indiquera une nouvelle augmentation. Cette situation est favorable en ce que cette accumulation d'espèces marche concurremment avec un accroissement dans la circulation des billets; la moyenne de cette circulation, qui fut dans les douze semaines précédant le 1^{er} février 1842, de 16 millions 630 mille livres sterling, s'est accrue de trois millions. Par la suite le cours des actions de la banque tombe, il y a trois ou quatre ans, à 165 livres, est remonté

jusqu'au cours de 194.

La situation de la Banque de France se rapproche à beaucoup d'égards de celle de la Banque d'Angleterre. Il résulte, en

général, que la circulation des billets tend à s'accroître et que l'affluence des espèces est extraordinaire. En 1845, la somme de la circulation des billets s'est élevée à 230 millions francs et celle de la réserve métallique a été de 226 millions. On a vu à Paris plus encore qu'à Londres la banque de France avoir en caisse une somme d'espèces dépassant dans une proportion les besoins.

Mais d'un autre côté, la Banque de France a eu, en 1845, une diminution sensible dans ses opérations. Les prêts effectués à Paris l'année dernière, ont été de 195 millions au-dessous de ceux de l'année précédente, et dans la réduction de près d'un cinquième sur la masse des opérations l'escompte du papier de commerce entre pour 175 millions. Nous croyons que le gouverneur de la banque de France a raison de dire qu'il ne fallait pas considérer cette diminution comme un signe de la décadence du commerce; mais nous croyons qu'il faut y voir tout au moins l'influence de la progressive du prix de l'argent, baisse de laquelle il résulte dans une foule de cas, le commerce ou plutôt les banquiers ont vent trouver trop élevé le taux de 4 p. c. fixé par la banque pour ses escomptes.

Au 1^{er} janvier dernier, la banque de France a accompli quarante années de son premier privilège. Dans cette période elle a avancé près de 5 milliards au trésor public, escompté pour 24 milliards et demi d'effets de commerce, distribué 10 millions et demi à ses actionnaires, et elle a eu un mouvement général de caisse de 271 milliards! (Indépendance.)

Bourse d'Amsterdam, du 22 février.

Encore aujourd'hui nos fonds étaient plus calmes. Il s'est fait peu d'affaires en intégrales et en 5 p. c. Ind.-Orient. Les actions de la Société Commerciale étaient également plus offertes; mais par contre, les actions de fer hollandais étaient fort recherchées en hausse.

Les affaires étaient très-animées en fonds espagnols dont l'aspect était favorable, surtout dans ceux des fonds sans rentes dont les cours s'améliorèrent.

Les portugais ont de nouveau éprouvé une hausse par suite de l'émotion à la dernière bourse de Londres.

Il y avait aussi beaucoup d'affaires en péruviens et en colombiens. Cours de l'argent: prêt à garantie 2 1/2 %; prolong. 2 1/2 %; escompte. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 54 1/2; Holl. 5 % 100 1/2; Soci. Commerciale 140 1/2; Ardoins 21 1/2. (Handelsb.)

Faits Divers.

INSBRUCK, 15 février. Le *Messenger du Tyrol* et du *Vorarlberg* contient le récit de plusieurs sinistres causés par des avalanches dans les montagnes du Tyrol. Il a déjà été fait mention dans le *Journal de La Haye* que, le 2 février, un moulin à vent habitant avait été enseveli sous la neige dans les environs de Reutte. Voici ce qu'il dit à ce sujet la feuille d'Innsbruck précitée.

Le 3 février et toute la nuit du 3 au 4, les habitants de St. Bachel et de Bichelbächle ont creusé dans la neige pour sauver, s'il était possible, les personnes qui se trouvaient dans ce moulin.

Le 4 février, vers 10 heures du matin, on parvint à débarrasser quelques parties de la maison; on trouva toute la famille de la même chambre, six de ses membres (le père, la mère et quatre fils) étaient morts, la fille seule donnait encore quelques signes de vie; mais lorsqu'elle fut portée au grand air, elle mourut. On est probable que toute la famille soupait lorsqu'elle a été prise par l'avalanche, car quelques-unes des victimes ont trouvées la cuillère à la main, d'autres avaient encore la soupe pleine.

Le moulin, ou la maison proprement dite, était en maçonnerie; le toit avait été emporté, la maison s'était écroulée et recouvert de masses énormes de neige.

hant la pensée; mais la vie ardente et occupée que menait le jeune homme à la Floride faisait tant de fracas autour de lui qu'il n'entendait pas la voix intérieure et orageuse des sens. Willy, debout avant le soleil levé, présidait à l'inauguration des travaux domestiques; il conduisait les serviteurs à *Montg-City*, on y avait construit des cuisines et des bûches étaient en train de brûler pour la coupe des bois, à la métairie pour soigner les troupeaux, au verger et au jardin pour l'entretien des plantes, des fleurs et des fruits. Il donnait à tous, avec un regard et une parole, cette exaltation qui double la force du travailleur, et tout à coup son visage se légit. Il mettait sa gloire et son ambition à surpasser le plus hardi et le plus féroce des sauvages et en courage et en agilité. Franchir les torrents sans l'éclabousser, tout cela n'était qu'un jeu pour Willy. Il avait dans l'oreille cette exactitude infatigable que la nature donne à la bête fauve et à l'homme primitif, et dans tout son corps cette souplesse, cette élasticité, cette vigueur d'haleine qui semblent imprimer à l'élan de la course la rapidité du vol.

Ces qualités physiques, tant estimées chez les sauvages, avaient rendu le jeune colon l'idole des serviteurs et des autres nègres de la tribu voisine. Willy était le dieu de la peripatète des *Makdas*; et lorsqu'il allait, à la lune nouvelle, les visiter dans leur lieu, le *Arak* résonnait d'acclamations; les familles se précipitaient à ses pieds, les mères lui présentaient leurs enfants pour obtenir une caresse de sa main; les vieillards, levant les yeux vers le soleil, comme pour le prendre à témoin, affirmaient qu'ils n'avaient jamais rien vu de plus beau que Willy, et que ce jeune roi blanc n'avait à la grâce de la panthère la majesté du lion. Ces hommages enivraient de bonheur le fils de Jonathan, parce qu'ils étaient naturels, et que la flatterie intéressée n'avait pas pénétré chez les *Makdas*. Willy, se vint terminer, distribuait quelques présents, et la population entière se précipitait jusqu'aux bords du lac pour suivre du regard les gracieux élan du nageur, qui coupait l'eau du traînant de sa main, et secouait déjà les boucles noires de sa chevelure, debout sur la rive opposée, devant la flèche de l'oiseau.

Après les maîtres de la Floride, Nizam était le personnage le plus important de la colonie. Ce serviteur anglo-indien laissait fort difficilement deviner son âge. C'était un de ces hommes qui ont trente ans toute leur vie, après les avoir eus une fois. Il était né à Ceylan, disait-il, mais il ne l'affirmait pas. Soldat au *Coromandel*, dans le régiment du colonel Fenner, il avait eu le bonheur de servir le vie au fils aîné de son chef, et présentement Fenner lui ayant demandé d'indiquer lui-même sa récompense: Donnez-moi la liberté de la mer, avait répondu Nizam. Et le colonel lni paya son passage à bord du *Dethy*, qui partait de Ceylan pour Moka. Le *Dethy* rattacha devant la baie d'Agua pour prendre de l'eau. Nizam entraîné par la séduction de la vie aventureuse, abandonna l'embarcation à l'aignée, et, suivi d'un matelot déserteur, il remonta l'improbable jusqu'au domaine de Jonathan.

Cet homme avait été et vivement impressionné par les terribles scènes de la guerre du *Nizam*, que tout genre de vie lui paraissait monotone et insupportable. Si son désir eût été consulté, il aurait attendu, sans doute, le dénouement de l'expédition, mais son régiment fut rappelé au *Coromandel*, pour réparer tant de pertes subies dans le drame le plus sanglant que le soleil indien ait éclairé. Nizam avait donc besoin de continuer quelque part, cette étonnante histoire, trop vite interrompue. A défaut des *Tomidables tugs*, il lui fallait des sauvages, ou des bêtes fauves. Il n'était à l'aise que dans les crises sans issues, dans les luttes mystérieuses engagées avec d'intraitables ennemis. — J'ai vu deux ans, disait-il, avec des dents d'oiseau de mer, assis ou

né au piment de Manille; et maintenant, il m'est impossible de vivre avec un plat chinois de bouillottes de fêve ou de racine de nénuphar.

C'est que nos petites guerres de civilisation, mollement délayées dans les marécages et sous les brumes du nord ne pourront jamais donner une idée de cette immense tragédie du *Nizam*, comme on peut mieux dire, une idée sous le nom de guerre du *Nizam*. Ignorans Européens que nous sommes, avec notre égoïsme historique enté sur des livres ennuyeux, nous ne savons pas encore la portée de cette histoire inouïe, à laquelle rien ne manque, ni l'antiquité nébuleuse, ni les exploits héroïques, ni les fleuves de sang, ni les îliades bibliques, et qui eut, pour théâtre, le champ de bataille de l'Asie depuis le Penjab jusqu'au cap de Coromandel; depuis Golconde jusqu'à la mer Jaune et au golfe de Siam. La guerre de Nizam est le dernier épisode de ce livre inconnu, écrit avec des flots de sang humain, à la clarté du plus beau soleil, sur des rives d'algues et de palmiers, sablées de perles et de corail.

Il y avait à Hyder-Abad, capitale du *Nizam*, un vieux de la Montagne nommé *Hyder-Allah* (le lion de Dieu). Il portait à sa ceinture la bache magique de la déesse *Deva*, qui ne reçoit que des victimes humaines sur ses autels. Cet Indien eueut le dessein de délivrer son pays du joug anglais au moyen d'une association *Yéhébéenne* qui, d'adepte en adepte, se répandit bientôt dans toute la province du *Nizam*. C'était l'association des *taugs*. Les régiments anglais, disséminés par cantonnements, ne tardèrent pas de connaître la puissance invincible d'Hyder-Allah. Leurs sentinelles disparaissaient toutes dans les expéditions nocturnes; les officiers aventureux qui s'écartaient de leur camp n'y renaient plus, et malgré les perquisitions les plus minutieuses dans les massifs du bois, les lits des fleuves, les entrailles de la terre, les ravins, les grottes, les précipices, les huttes des villages, aucun cadavre n'était jamais découvert. Les garnisons anglaises s'ennuyaient, homme à homme, sans qu'une trace de meurtre, un vestige ennemi, un coup de feu, un cri de victoire, donnât un rayon de lumière à ces ténèbres assassines.

Les *taugs*, nus et souples comme des bois, prenaient à leur chair la nuance du soleil et du rampart, se servant, avec les ruses des bêtes fauves, de tous les accidents de terrain et de végétation, pour s'approcher de l'ennemi sans être découverts; les *taugs* saisisaient leur victime avec l'impétuosité du tigre, et l'étranglaient; puis, comme le hasard le révélait, ils portaient le cadavre dans le voisinage d'un ruisseau; ils l'enterraient profondément, et détournant le cours du ruisseau, ils lui donnaient pour lit la fosse récemment ouverte, afin que la terre, toute fraîche remuée, gardât son mystère le lendemain. Les soldats anglais en voyés aux expéditions de nuit, accablés, dans les premiers temps, par un terreur silencieuse et invincible, s'habituaient enfin à ce genre de guerre, où ils étaient vaincus sans combattre et sans voir en face aucun ennemi. A la ruse sauvage ils opposèrent la ruse civilisée, car toutes les combinaisons de la tactique et de la stratégie européenne s'échouaient devant les plans de leurs insaisissables ennemis. Une nuit, le major *Walacrey*, qui commandait un détachement disséminé dans un vaste champ de tulipiers, à douze milles de Golconde, revêtit de l'uniforme écarlate quelques troncs de jeunes arbres étouffés dans des massifs de verdure ténébreuse. Il se mit lui-même à la tête de cinquante soldats d'élite, nus et déguisés habilement en tulipiers jaunes chargés de fleurs.

Le *Mosy*, rivière du *Nizam*, coulait tout auprès avec un fracas torrentiel, et dominait le murmure de la respiration humaine que l'oreille subtile des *taugs* eût entendu de mille pas dans le silence de la nuit. L'heure était si solennelle que les Européens embusqués s'accordaient par la plus légère émotion aux humbles détails d'intérieur domestique, offerts par le désert indien, quand les étoiles luisaient au ciel. Ainsi, par exemple, sur l'autre rive du fleuve des distiques superbes venaient échanger leur souffle et aiguiser leur griffe sans obtenir un

regard de terreur ou de curiosité. Le soldat restait immobile comme l'acier, et le major *Walacrey* remarquait une légère ondulation dans les bords de la rive, et au même instant un groupe de spectres se précipitait sur lui comme d'habitude d'un assaut.

Les soldats rejetèrent leurs fusils, leurs enveloppes vides et saisirent les *taugs* avec une rapidité qui surpassait toute résistance. Le gardien de les tuer, dans l'espoir de les soumettre par la violence et la menace des supplices à d'importantes révélations. Mais ces héros braves liés par un serment religieux, gardèrent leurs secrets; les tortures ne les rachèrent pas une plainte; ils subirent la mort en martyrs.

Cette découverte ne termina pas une guerre qui devait être si longue, des ennemis de ce caractère. Les Anglais avaient autour d'eux la plus formidable des insurrections, l'insurrection calme, invincible, partout présente, tout absente. On voyait passer des paysans, des batteurs de riz, des *Jem*, des *Fakirs* avec leurs *poitah*, des jardiniers avec leurs instruments de labour; tous ces Indiens, si pacifiques le jour, la nuit venue se faisaient assaut; il n'y avait aucun espoir d'amener ces insurgés, mécontents en apparence à une bataille rangée et de frapper un coup décisif. Il fallut donc se résigner à poursuivre jusqu'à l'extinction de taugs, une guerre sourde et sans gloire, à la clarté du soleil, sans tout le calme d'une paix profonde, et qui, les jours venus, avait toutes les horreurs d'une infernale destruction. Les Anglais avec cet acharnement invincible qui est le véritable fond de leur puissance acceptèrent la lutte comme elle se présentait; ils y perdirent leurs meilleurs soldats et leurs plus braves capitaines. Mais enfin, après bien des années de sang à chacun de leurs jours, ils ont exterminé les *taugs* et le *Nizam* (1).

Cette digression historique servira peut-être à présenter sous son véritable jour le caractère de ce rapide serviteur que les Jonathan avaient vaincu le *Nizam*.

Telle était la position de la petite colonie, lorsque trois nouveaux héros furent accueillis avec cette bienveillante sollicitude que l'homme errant trouve chez l'homme isolé au désert. Trois naufragés, sans pain, sans habits, resteraient peut-être longtemps nus et affamés aux portes de la ville de Londres; mais la plus pauvre cabane d'Afrique, d'Amérique ou d'Asie est toujours ouverte à l'étranger malheureux.

Cette habitation, toujours si calme, devait nécessairement recevoir une agitation à l'arrivée de trois nouveaux personnages inconnus. On les laissa longtemps seul au désert; l'homme appelle l'homme. Tout à coup commença par la cabane et finit par la cité. Le premier habitant de la petite peupla les solitudes du Nil, malgré l'attrait répulsif des repas d'eau de racines. Siméon le Stylite resta seul sur sa colonne, parce qu'il n'y avait pas de place pour deux; s'il eût choisi un pilastre, il aurait trouvé un compagnon. Le premier anglais qui eut domicile au rez-de-chaussée du mont *Isaïa*, croyait vivre en anachorète; au bout de quelques années, il a vu tout un monde de locataires sur les six étages de cette Babel de Dieu. La loi de la nature le veut ainsi. La terre demande à être habitée dans ses plus secrètes coins. La solitude serait peut-être le bonheur, et il y a peut-être aussi une mystérieuse qui force les hommes à se rassembler pour leur défense et leur bonheur. (La suite à demain.)

(1) M. Teylor, officier distingué, qui a fait ses preuves au *Nizam*, dans une cruelle guerre, a publié, à Londres, un ouvrage extrêmement remarquable sur les *taugs*.

Un autre malheur a atteint une maison de Stockach, qui a été partiellement par une avalanche; la pièce principale a été détruite, tandis qu'une petite chambre attenante à cette pièce, de même que la cuisine et l'étable, est restée debout. La maison était occupée à préparer quelques aliments dans la cuisine; le reste de la famille était à souper dans la pièce principale, et a eu par conséquent le malheur d'être atteint par l'avalanche. On est parvenu à sauver la fille, dont on entendait les gémissements; quant aux autres membres de la famille, ils sont ensevelis sous les débris de la maison, on a retiré vivans père et deux filles; la mère, les deux fils et une troisième fille étaient plus que des cadavres.

Le village de Stockach est menacé dans sa partie septentrionale d'une seconde avalanche; le seul espoir des habitans, c'est le bois qui domine le village, et qui jusqu'ici a opposé en chaque année aux avalanches un obstacle efficace, les progrès aussi cette année.

On écrit de Hopfgarten: De mémoire d'homme on ne se souvient pas d'avoir vu dans nos contrées des masses de neige aussi considérables que cet hiver. Nous avons aussi à déplorer plusieurs sinistres amenés par des avalanches.

On écrit de Berlin, 18 février: Le roi a adressé au ministre de la guerre l'ordre de cabinet suivant:

« Une nouvelle manière de porter l'arme, introduite dans l'infanterie, ayant, suivant mes prévisions justifiées par l'expérience, considérablement abrégé le temps de l'instruction, je veux que le temps gagné par là soit employé soigneusement à des combats à la baïonnette et aux autres exercices du corps, qui s'y rapportent. J'ordonne également que les exercices d'escrime soient introduits dans la cavalerie, et que les officiers de toute arme s'y adonnent, tant pour acquérir une habileté et une agilité convenables que pour offrir un bon exemple. Le ministre de la guerre est chargé de prendre les mesures ultérieures et de m'adresser de temps à autre des rapports sur le résultat de ces exercices.

On a par la voie des Etats-Unis des nouvelles de Guayaquil (Ecuador) jusqu'au 22 novembre. La ville et tout le pays environnant sont en proie à la fièvre jaune qui y fait d'affreux ravages. Le fleuve et les fureurs du général Flores qui est maître de cette partie du Pérou n'ont bien qu'un désert. Les troubles qui continuent d'agiter le Pérou, paralysent complètement les affaires de cette république livrée à la guerre civile et à l'anarchie.

On a reçu à Liverpool des nouvelles d'Amérique, en date du 27 janvier:

La question du territoire d'Oregon a été discutée dans la chambre des représentans le 23 janvier. Cette question a été présentée à la chambre en forme de rapport du comité des relations étrangères. On se rappellera que par le traité entre l'Angleterre et l'Amérique, l'occupation de l'Oregon est conjointe; et que, si on retire de la convention, l'une des puissances est obligée de prévenir l'autre un an à l'avance. On avait présenté une résolution pour que le président prit cette mesure. Le comité des relations étrangères, au contraire, a proposé la résolution suivante: « Il est inutile, quant à présent, que la chambre s'occupe de la manière de l'occupation conjointe du territoire d'Oregon. Un long débat a suivi cette résolution; il a occupé la chambre pendant deux jours; enfin, la résolution du comité a été adoptée.

On écrit de Rome, 6 février:

Le cardinal Bussi, archevêque de Benevent, est mort dans la ville le 1^{er} de ce mois. Né à Viterbe, le 29 janvier 1755, il avait le moyen d'âge du sacré-collège.

Pendant les années 1839 à 1842, la mortalité de Londres a été d'une moyenne de 45,570 individus par an. En 1843, la mortalité a excédé cette moyenne de 3,004; elle a été de 48,574 individus, dont 24,961 du sexe masculin et 23,613 du sexe féminin; les décès sont répartis comme suit: maladies épidémiques 10,008, maladies ordinaires 33,907, vieillesse 3,541 morts de 1,118. On remarque qu'en 1843, le chiffre des morts de suite de maladies épidémiques a dépassé de 2,312, celui des années ayant les mêmes causes en 1842.

Les décès se sont divisés comme suit relativement à l'âge des personnes décédées: entre l'âge de naissance et 15 ans, 23,281; de 15 et 60 ans, 15,307; de 60 ans et au-dessus 9,750; âgés de moins de 166; total 48,574. Cette mortalité sur une population de 876,000 habitans donne un décès par 39 individus ou près de 25 par mille. Cette moyenne est loin d'être élevée; cependant elle dépasse de beaucoup celles des districts des comtés de l'Angleterre.

On écrit de Florence, 7 février. Ce n'est pas seulement au Mexique, mais aussi chez nous, qu'on a récemment découvert l'argent qui va faire l'objet d'une nouvelle exploitation. Dans le golfe de Spezzia, près du rivage de Carrare, dont elle est à quelques lieues de distance, on a découvert le produit d'une mine de vis-argent depuis longtemps abandonnée et qui avait déjà été exploitée il y a bien des siècles. Elle consistait en gneiss et en schiste micacé. Le minerai qui est du cinabre qui apparaît avec une régularité dans le schiste micacé produit 4 pour cent de vis-argent. Le minerai commence en général à devenir rare, il n'est qu'un nombre de points sur le globe qui le produisent, et cela tend à élever le prix et à rehausser l'importance de la découverte.

On écrit de Madrid, le 17 février. On a découvert hier ici l'existence d'un grand nombre de voleurs, qui exploitaient le cimetière et ne craignaient pas de profaner les tombeaux. Pendant la nuit, ils venaient dans les pieux qui les recouvraient, s'y laissaient glisser, après avoir ouvert les cercueils, dépoquillaient les morts et les emportaient. Ils s'adressaient de préférence aux tombeaux de riches, qu'ils enlevaient les épaulettes et tous les insignes de leur grade. Heureusement la police est parvenue à se saisir des coupables, et déjà ils ont été soumis à divers interrogatoires. On espère qu'ils subiront un châtement exemplaire.

On a aussi découvert une bande de faux monnayeurs. Nous lisons dans le National de l'Ouest: « Un crime horrible, dont les circonstances ne nous sont pas connues, a été commis il y a quelques jours à Luçon. Une jeune fille a été empoisonnée, dit-on, à empoisonner sa mère au moyen d'une tasse de chocolat dans laquelle elle avait mis de la poudre. Elle avait trouvé un complice dans un domestique qui lui avait gagné par l'appât d'une forte récompense. Cette

domestique aurait, assure-t-on, porté le chocolat à la mère de la part de la fille, et pour être plus sûre d'arriver à ses fins, elle aurait en même temps jeté de l'arsenic dans l'eau dont la malheureuse mère devait boire. Heureusement que le chocolat n'a pas été mangé. Des enfans ayant bu quelques gorgées de l'eau empoisonnée ont été pris de vomissemens. Des soupçons se sont élevés, et bientôt on a acquis la certitude qu'une tentative d'empoisonnement avait eu lieu. Les coupables sont entre les mains de la justice; on dit qu'elles ont fait l'aveu de leur crime.

— Le Standard raconte un singulier incident parlementaire qui a surgi dans la chambre des représentans américains, lorsqu'on y discutait une motion relative au territoire de l'Oregon:

« Ce débat s'est terminé d'une manière curieuse. Un neveu de M. Stewart a un siège dans la chambre comme correspondant du Baltimore-Patriot. Il rendit compte dans son journal, il y a quelque temps, d'une attaque de M. Weller contre son oncle en des termes et avec des commentaires dont M. Waller prit ombrage. Aujourd'hui à midi, M. Weller rencontra à la chambre M. Shriver, neveu de M. Stewart, et lui dit que si désormais son journal fait de semblables articles sur son compte, il considérera M. Shriver comme responsable. M. Shriver répondit: « Très-bien, c'est ce que je désire. » — Alors, dit M. Weller, je vois que nous nous comprenons; permettez-moi donc de vous dire que ce que vous avez écrit est faux. M. Shriver répondit qu'il n'avait écrit que ce qu'il avait vu. M. Weller le frappa, et aussitôt ils se prirent au corps. Dans la lutte, les deux combattans tombèrent dans une croisée et la défoncèrent. Plusieurs membres de la chambre accoururent et essayèrent de les séparer, tandis que d'autres criaient: « Laissez-les se battre comme il faut. » Un membre démocrate dit même en s'adressant au banc des whigs: « S'il y a quelqu'un qui veuille prendre part au combat, je pourrais bien m'en mêler un peu. » Enfin, après que quelques horions eurent encore été échangés, M. Broadhead finit par séparer les deux champions. M. Shriver se rendit immédiatement au bureau de police et porta plainte. M. Weller fut obligé de fournir une caution.

— M. Fellowes et les autres savans envoyés par le musée britannique pour faire partie de l'expédition du Xanthe, ont donné de leurs nouvelles en date du 20 janvier. Ils ont découvert le tombeau d'une Chimère, contrairement à l'opinion générale des antiquaires qui ne pensent pas que de semblables monumens puissent se trouver dans l'Asie-Mineure. Ce tombeau, construit tout en marbre, est couvert de figures d'hommes, de femmes et d'animaux. Un des groupes représente Bellérophon apprivoisant l'animal fabuleux appelé Chimère.

EXTERIEUR.

AUTRICHE.

PRESBURG, 11 février. Dans les deux séances circulaires d'hier et d'avant-hier de la table des députés, la discussion sur les réglemens municipaux a continué jusqu'au paragraphe relatif à la qualification des citoyens. L'on a soulevé à ce propos la question de savoir, si l'on adhérerait au projet de la commission de laisser le droit de citoyen aux Israélites qui habitent les villes. Le député Beothy prit la défense des Israélites; il allait faire pencher la balance en leur faveur, lorsque les députés des villes se levèrent en masse et protestèrent contre toute résolution de la table dans ce sens-là.

M. Ladislav Kohnsoly, député du comitat de Debreczin, tint un discours énergique contre l'octroi actuel du droit de bourgeoisie aux Israélites, attendu que cette question se rattachait intimement à celle de l'émancipation, et qu'elle devait être ajournée jusqu'à ce que cette dernière fut discutée. L'orateur ajouta qu'il ne pouvait comprendre qu'on accordât de tels privilèges aux Israélites des villes, tandis qu'on les refusait à ceux des campagnes.

M. Kohnsoly fit valoir avec succès l'argument, que les Israélites étaient des étrangers, qu'ils ne s'étaient jamais amalgamés avec la nation, et qu'ils représentaient un élément purement germanique, que la table ne devait pas s'empresse de favoriser. La discussion continuera dans la séance prochaine, où cette question sera probablement résolue.

FRANCE.

(Correspondance particulière.)

Paris, 21 février. La chambre des députés a adopté l'ensemble du projet de loi sur la chasse, à une majorité de 251 voix contre 146. La chambre a passé ensuite à la discussion de la proposition de M. de Rémusat relative aux députés fonctionnaires.

M. de Rémusat a développé ainsi sa proposition: Messieurs, la proposition que j'ai l'honneur de vous faire n'est pas nouvelle. Je la reproduis telle que mon honorable ami M. Ganneron l'a conçue. Plusieurs motifs m'ont décidé à vous la représenter; d'abord, parce que c'est celle qui, depuis 5 ans, a réuni le plus de suffrages, à tel point qu'il s'en est peu fallu qu'elle n'ait été formellement adoptée; ensuite, parce que mes honorables amis pensent comme moi, qu'elle est utile, qu'elle est nécessaire.

Je n'ai donc point hésité à la soumettre de nouveau à votre examen, à vos méditations. Vous pourrez ou l'étendre ou la restreindre; vous pourrez assurément l'améliorer; mais, telle qu'elle est, je crois, comme mes honorables amis, qu'elle mérite votre attention. L'orateur examine les effets de la présence des fonctionnaires publics dans les chambres. Il rappelle différents bills rendus, tant dans le congrès américain que dans le parlement anglais contre leur affluence. Il établit, qu'en général, leur présence dans les assemblées politiques doit être une exception. Les inconvéniens de leur trop grand nombre sont manifestes. De plus, par leurs opinions, par leurs études, ils restent étrangers au mouvement des idées. Tout est reparable dans le gouvernement représentatif, tant que les chambres conservent leur indépendance. Mais, si l'on peut les soupçonner seulement de manquer de dignité, les ressorts du gouvernement se relâchent. Je ne vous demande de fonder aucun principe nouveau; des exceptions existent déjà dans la législation. Je ne vous demande que de consacrer le principe existant, de l'étendre, de faire un pas de plus.

Les adversaires de la proposition la représentant, pour la combattre, comme un principe d'exclusion. Il n'en est rien. L'incompatibilité que nous demandons, ne s'étend point à toutes les catégories de fonctionnaires. Il n'y a donc point d'exclu-

sion. Mais vous aurez à examiner s'il n'est point telles fonctions qui, pour le bien même du service de l'état, exigent la résidence de ceux qui en sont revêtus. Ces fonctions sont civiles, administratives, judiciaires et militaires. Ceux qui en sont revêtus peuvent être assimilés aux préfets.

Nous n'établirons donc point de règle absolue. Cette façon de poser la question, m'oblige à passer en revue les différentes catégories de fonctionnaires qu'atteindrait l'incompatibilité.

L'orateur signale comme incompatible avec les fonctions de députés, la situation des magistrats du parquet, des chefs de division et de bureau des ministères, des officiers de l'armée d'un grade peu élevé.

Passant à un autre ordre d'idées, il pose les règles qui devraient mettre une barrière légale à l'avancement des fonctionnaires députés. Des exemples d'un avancement excessif sont nombreux. La députation n'est plus devenue un but, mais un moyen. La hiérarchie administrative en a été froissée. Le découragement s'est glissé à la suite des droits méconnus. Il en est résulté que la chambre n'est plus restée une arène ouverte aux passions politiques et aux grandes idées: la chambre est tombée au rang d'un concours pour les intérêts privés. Rappelez-vous ces paroles de Montesquieu: La puissance représentative périra, le jour où le pouvoir législatif sera corrompu. Si je me trompe, qu'un honnête homme se lève dans cette enceinte et déclare que, depuis 14 ans, ces abus lui sont inconnus. Les limites de l'indépendance des fonctionnaires dans cette chambre ont été l'objet de nombreuses contestations. Ce qu'on ne peut contester, c'est l'indépendance nécessaire au vote du député. On objectera l'ébranlement que la proposition, en se réalisant, peut causer à nos institutions. Vous me connaissez assez pour être convaincu que je reculerais devant toute réforme qui porterait atteinte à nos institutions. C'est parce que je crois qu'elle doit au contraire les consolider, que je prends l'engagement d'en poursuivre la réalisation. On vous parlera encore de l'inopportunité: je prie la chambre d'observer que de nombreuses épreuves resteront à subir par la proposition. Ce n'est pas cette année, ce n'est pas avant l'année prochaine qu'elle pourra prendre la forme de loi.

La proposition est opportune. Elle ne peut paraître inopportune qu'à ceux qui font passer leurs intérêts privés avant les intérêts généraux.

M. Ladières a immédiatement après le discours de M. de Rémusat, demandé la parole contre la prise en considération de la proposition. Messieurs, dit-il, c'est, comme l'a dit M. de Rémusat, pour la cinquième fois que cette proposition vous est faite, c'est pour la cinquième fois que je la combats. Deux mouvemens sont à remarquer dans sa présentation, l'un ascendant et l'autre descendant. Je l'examinerai dans ces deux phases. M. Gauguier fut son inventeur en 1831: elle fut combattue par M. le comte Joubert.

Plus tard la proposition fut reproduite toujours par M. Gauguier: elle fut prise en considération, examinée dans les bureaux. M. de Rémusat fut nommé rapporteur, quelles furent les conclusions du rapport de M. de Rémusat? L'honorable membre déclara la proposition mauvaise. Neuf fois de suite la proposition fut reproduite par M. Gauguier, au moins la, on pourrait trouver une conviction. Notre collègue s'y est sacrifié! Il s'est retiré convaincu que la proposition était bonne! En est-il de même des nouveaux poursuivans.

M. Ladières continua à prouver que le mouvement des ambitions dans le parlement est la cause véritable de la proposition. Hors du pouvoir, on présente des propositions qu'on a enterrées quand on l'exerçait. Le mal se fait par ces ambitieux et pour ces ambitieux. Les incompatibilités sont le côté étroit et mesquin de la proposition. Voyez tous les hommes éminens et considérables de la chambre, ceux mêmes qui font partie de l'opposition! Ils ont combattu la proposition. Je vous citerai MM. Lamartine, Dufaure, Berville, Joubert et Rémusat. (La séance continuait au départ du courrier.)

— La chambre des députés a nommé la commission chargée d'examiner le projet qui demande un crédit supplémentaire de 7,673,859 francs pour l'armée de l'Algérie. Sur les membres nommés au projet qui est approuvé par tous les autres.

— M. le duc de Montpensier s'est embarqué à Marseille le 16 au matin sur le Météore, qui doit le transporter en Afrique. Quoique le prince eût gardé un strict incognito, une foule nombreuse était réunie sur le quai de la Consigne pour saluer son départ.

— M. Dupon, ministre des travaux publics, compte présenter la loi sur les chemins de fer aussitôt que la chambre aura voté sur la prise en considération de la proposition Rémusat.

Voici, dit-on, quelles seront les principales conditions de ce projet. On réduira dans une proportion notable, la durée des baux primitivement proposés pour certaines lignes, on stipulerait le non remboursement de la voie pour l'époque où l'état aurait à rentrer dans la propriété des terrains concédés; on ferait intervenir le trésor au partage des bénéfices réalisés par les compagnies concessionnaires, toutes les fois que ces bénéfices dépasseraient le taux de 8 à 10 p. c.

ESPAGNE.

MADRID 15 février. Le gouvernement se propose d'établir deux consulats dans l'Inde, l'un à Bombay et l'autre à Singapour. Ce dernier consulat est donné à M. Antonio Segovio, ancien secrétaire de M. Aguado.

Le gouvernement est sans nouvelles intéressantes d'Alicante et de Murcie. Les rapports de Valence sont insignifiants.

Une dépêche du capitaine-général de Valence datée du 11 de ce mois et adressée au ministre de la guerre lui fait part du nombre de troupes qui arrivent, et des mesures qu'il adopte pour resserrer la ligne du blocus. Le colonel Pitzen était arrivé, et les felibéques Valerius et Rayo, le garde-côte Aragos et une autre embarcation se trouvaient dans ces eaux avec le bateau à vapeur Isabelle II; ces bâtimens devaient servir à établir le plus rigoureux blocus par mer.

— Le journal ministériel continue à accuser l'Angleterre d'être la cause des derniers troubles. Dans un article consacré à l'examen du caractère de la rébellion d'Alicante et de Carthagène, le Castellano du 15 février, après avoir rappelé les observations qu'il a faites précédemment sur les instigateurs étrangers qui alimentent en Espagne la guerre civile, continue en ces termes: « Que nos lecteurs n'oublient pas les intrigues et les plans révolutionnaires qui viennent de Londres, de Gibraltar et de Lisbonne, se joindre à ceux qui se trouvent à Madrid. Qu'ils

se rappellent le débarquement des rebelles sur les côtes de la Galice, il n'y a que quelques semaines; l'humiliation qu'a subie dernièrement notre jeune reine de la part de son premier ministre; l'appui prêt à l'audace des plus opiniâtres partisans d'Espartéro; le soulèvement qui a eu lieu simultanément sur les frontières de Portugal et en Espagne; le bannissement de Lisbonne de l'ex-ministre Olozaga. Que l'on ajoute à tout cela le peu de prétextes plausibles qu'il y a pour se revolter contre une jeune reine qui vient de prendre les rênes de l'état, le silence significatif de la souveraine d'Angleterre, qui traite l'ex-régent comme un fils; et tout le monde, nous en sommes sûrs avoera que la rébellion d'Alicante et de Carthagène est espartériste, comme celle que l'on a tenté de faire éclater à Sarragosse et sur d'autres points; comme celle qui antérieurement s'était cachée sous le masque de la lutte centrale.

Le maréchal de camp don N. Ruiz s'était mis à la tête des révoltés qui entrèrent, le 3, à Murcie, et lorsque, à la suite de la déroute de Bonet, il dut évacuer cette ville et partir précipitamment pour Carthagène, il ordonna à sa troupe de faire halte sur la place de Los-Toros, et poussa les cris de: *Vive la constitution! vive l'indépendance! vive l'invincible duc de la Victoire! mort aux carlistes!* Les *Jamancios* qui étaient entrés dans Murcie, en parcouraient les rues en criant: *Vive le régent!* et en chantant la chanson suivante: « Si Isabelle veut une couronne qu'elle la tresse de ses cheveux, car c'est Espartéro seul qui porte la couronne d'Espagne. » Une fois le caractère de cette rébellion connu, le gouvernement et tous les bons Espagnols doivent s'aider mutuellement à châtier sans retard les rebelles; tenir sans cesse l'œil ouvert, sur les protecteurs de cette trame inique, déployer de l'énergie et de la célérité, voilà ce dont l'Espagne a besoin, voilà ce qu'exigent la loyauté, la noblesse, l'esprit religieux dont l'Espagne s'est toujours fait gloire.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE D'UNE EMPOISONNEUSE

IL Y A CENT ANS.

Vers l'an 1738, un drame horrible, monstrueux, terrifiant, se déroula tout à coup au sein d'une famille noble, riche et recommandable à plus d'un titre. M. de M... conseiller au parlement de Paris, était père de sept enfants: l'aîné qui avait suivi la carrière ecclésiastique, et était devenu évêque, résidait au chef-lieu de son diocèse, assez voisin de Paris; les six autres, trois garçons et trois filles, tous mariés, habitaient l'hôtel de leur père, rue des Francs-Bourgeois, au Marais. Dans ce vaste hôtel demeurait en outre le frère aîné de M. de M..., vieil officier supérieur retiré du service, et sa sœur, vieille et dévote, fort inoffensive. Le premier et le second des fils mariés avaient chacun un garçon; le troisième n'avait que des filles, de même que les trois sœurs de M. de M...

L'honorable magistrat, qui déjà avait atteint sa soixante-sixième année, vivait heureux de cette nombreuse et belle postérité. Un jour, il reçut une lettre anonyme ainsi conçue: « *Monsieur, malheur vous n'avez pas vu en me faisant perdre mon procès; il me faut la vie et celles de toute la famille. Aucun de vous ne saurait se soustraire à mes coups; vous mourrez tous, et je serai vengé.* »

L'honorable magistrat ne fut point alarmé par ces menaces. Les plaignants ont vingt-quatre heures pour maudire leurs juges, se dit-il, et celui-ci abuse un peu de la permission, mais il se trompe.

Quelques jours s'étaient écoulés, et déjà M. de M... ne pensait plus de tout à cette lettre, lorsqu'on vint lui dire que l'aide de son cuisinier, en proie à d'horribles convulsions, était sur le point d'expirer. De prompts secours administrés à ce malheureux le mirent bientôt hors de danger: il dit alors qu'il avait péché un bouillon sur la marmitte destinée à fournir le potage à toute la famille, et qu'aussitôt après avoir avalé ce bouillon, qu'il avait trouvé amer, il s'était senti pris de violentes coliques.

On raconte qu'un poison très-actif avait été jeté dans la marmitte; M. de M... se rappelant la lettre anonyme, assemble ses gens, tous à des services qui avaient vieilli à son service, et leur fait part des menaces qui lui avaient été faites; il les engage à surveiller attentivement tous les étrangers qui pénétreraient dans l'hôtel, et à n'en laisser entrer aucun dans les cuisines. Ses ordres sont ponctuellement exécutés; mais cela ne peut empêcher que le fils aîné du magistrat, la femme de ce fils et leurs deux enfants ne succombent, huit jours après, à la violence d'un poison qu'on avait jeté dans une carafe d'eau de groseille dont ils avaient bu abondamment.

La jeune femme était dans son neuvième mois de grossesse. Les tortures qu'elle fit endurer le poison, précipitèrent sa délivrance, et, en expirant, elle donna le jour à un enfant mâle que les médecins déclarèrent viable, et qui fut mis en nourrice à cinq-quantelieues de Paris, dans le Berry.

Cependant, M. de M... au désespoir, s'était rendu chez le lieutenant de police; tous les moyens furent mis en œuvre pour découvrir l'auteur d'un si grand crime; une armée d'espions y fut employée; on y dépensa des sommes considérables, le tout sans obtenir le moindre résultat.

Quelques jours après cette catastrophe, M. de Vartelle, troisième fils de M. de M..., entendit crier dans la rue des figures nouvelles; il ouvrit la fenêtre, appelle le paysan, achète le fruit, et se le fait apporter par le marchand. Après avoir déposé les figues sur un meuble, M. de Vartelle s'absente un instant, puis il rentre chez lui, mange six figues, et est presque aussitôt saisi d'horribles convulsions. Il demande sa femme; on lui apprend qu'elle vient de sortir pour aller entendre la messe; des médecins sont appelés, mais ils ne peuvent sauver l'infortuné qui expire au milieu d'atroces douleurs.

Cette fois le père inconsolable eut besoin de toute sa religion pour ne pas se porter contre lui-même aux dernières extrémités. Deux de ses sœurs quittent l'hôtel, emmenant leurs femmes et leurs enfants. Mme d'Orgere, la sœur du magistrat, qui demeurait aussi dans l'hôtel, manifeste également l'intention de le quitter, mais elle en est détournée par madame de Vartelle, la nouvelle veuve, qui, tout en versant des larmes abondantes, déclare que la mort lui fait moins peur que le chagrin de quitter le grand-père de ses enfants. Paris admire le courage

de cette bru si pieuse, soutenue bientôt par l'évêque, son beau-frère, qui était accouru de son diocèse, afin de participer aux chagrins de son père.

L'évêque devait passer un mois avec sa famille. Le vingt-troisième jour, il se couche avec une fièvre de rhume. Il ordonne la confection d'une tisane bourrache, figues sèches, miel rosat. Sa tante, sa belle-sœur la font elles-mêmes dans sa chambre. Il faut du sucre, on sonne, un sucrier est apporté, la boisson est avalée, l'évêque y revient plusieurs fois, et, vers le soir, voici d'autres symptômes d'empoisonnement qui se déclarent. La rapidité du venin est moindre, et le prélat a le temps, avant de mourir, de laisser au garçon aîné de madame de Vartelle tous ses biens en substitution, dans le cas où l'orphelin, né du fils aîné, viendrait à mourir avant celui-là.

Bientôt madame d'Orgere, sœur du conseiller, vint dire à son frère qu'ayant à redouter une mort violente, comme les autres membres de la famille, elle voulait ne pas être prise ou dépourvu, et disposer à l'avance de ses grands biens. Elle les partageait par portion égale entre l'orphelin, né du fils aîné et en nourrice dans le Berry, et le fils de la vertueuse veuve de M. de Vartelle, comme étant les seuls mâles du nom aptes à perpétuer la souche. Chacun des deux enfants, en cas de prédécès, était substitué à l'autre. Le conseiller suivit cet exemple, et après avoir réglé la portion de ses filles, il partagea le reste entre ses deux petits-fils dans les mêmes termes que sa sœur. Ces doubles dispositions furent confiées à madame de Vartelle, qui jura qu'elle voulait être la mère tendre et dévouée du malheureux orphelin.

Sur ces entrefaites un domestique du conseiller, nommé Jean, demanda un congé de quelques jours, pour se rendre, disait-il près de sa famille, où quelques affaires l'appelaient; il partit. Deux jours après, la femme de chambre de madame d'Orgere sortit et ne rentra pas. On l'attendit tard, ce fut en vain; mais vers les deux heures du matin, une détonation effroyable partit de l'appartement conjoint de M. de M... et de sa sœur, réveilla les endormis et fit courir les autres vers le lieu attaqué. L'effet d'une mine ou machine infernale a fait sauter des murailles, renversé des cloisons, brisé des lambris. Madame d'Orgere, qui avait été jetée hors de son lit, fut trouvée morte; plus heureux, M. de M... en fut quitte pour quelques contusions.

On trouva dans un poêle de l'appartement de madame de Vartelle un paquet contenant de la poudre et des balles, des morceaux de fer, de cuivre et de verre; on pensa que le malfaiteur n'avait pas eu le temps d'y mettre le feu. Un si grand attentat remplit tout Paris de terreur et mit la police aux champs. La femme de chambre de la sœur n'ayant pas reparu, on demeura persuadé qu'elle avait été l'instrument actif de la plus abominable des vengeances; on la chercha de tous côtés, mais il fut impossible de la trouver.

Plusieurs semaines s'écoulèrent; le domestique Jean était revenu. Un matin il se présenta chez M. de M..., il était pâle, sa figure paraissait torturée d'atroces douleurs.

— Au nom de Dieu! s'écria-t-il envoyez quérir M. le procureur général, M. le lieutenant civil et le lieutenant-général de police; j'ai à faire devant eux une déclaration importante. Hâtez-vous, par je n'ai plus que quelques instans à vivre.

Ces paroles étonnent M. de M... Il sort lui-même, tandis que son frère veille auprès de Jean. Ce dernier demande madame de Vartelle.

— A l'église, lui dit-on.

Jean ne répliqua pas, mais il sourit amèrement.

Bientôt M. de M... revient, amenant non seulement les personnes désignées, mais encore le premier président du parlement et deux conseillers qu'il a trouvés chez le procureur-général. C'est devant ce tribunal que Jean raconte les faits suivants:

Madame de Vartelle, qui haïssait son mari, voulait tout à la fois augmenter immensément sa fortune et devenir veuve, afin de se remarier à un duc et pair qui l'aimait. Pour atteindre ce double but, elle devait manœuvrer de manière à réunir sur la tête de son fils toutes les successions de ses ascendants et à se défaire de son mari.

En conséquence elle fit provision de poison, et avant d'en faire usage, afin d'éloigner les soupçons, elle fit écrire par un écrivain du charnier des Innocens que Jean nomma et qui, plus tard, fut entendu et confronté avec la coupable, la lettre de menace dont nous avons parlé. Puis, ayant gagné Jean, il leur fut facile à tous deux de frapper successivement toutes les victimes. C'était elle qui, profitant de la circonstance, avait empoisonné les figues achetées par son mari, pendant la courte absence que celui-ci avait faite après avoir déposé les figues sur un meuble. Puis elle était sortie de l'hôtel par une porte donnant sur une rue voisine, et elle était allée attendre à l'église le résultat de ce coup.

Cependant plus les crimes étaient multipliés dans cette maison, moins Jean était tranquille. Sachant bien qu'il périrait s'il accusait sa complice, et craignant que cette dernière ne voulût se défaire de lui, il avait demandé un congé. Au lieu d'aller dans sa famille il s'était rendu dans le Berry, était parvenu à enlever l'enfant du fils aîné de M. de M... et l'avait confié à une de ses sœurs. De retour à Paris, il dit à madame de Vartelle:

— J'ai maintenant une garantie contre vous: le fils aîné de la famille est entre mes mains, personne au monde ne sait où je l'ai déposé, et si vous me faites mourir, tous vos crimes auront été inutiles, car j'ai pris toutes les mesures pour que cet enfant recueille l'immense héritage, qui l'attend, en même temps que toute cette trame sera dévoilée.

C'était pendant l'absence de Jean que l'explosion de la machine infernale avait eu lieu. Madame de Vartelle, voulant que les soupçons ne pussent l'atteindre, avait disposé ce crime avec non moins d'habileté que les autres. La malheureuse femme de chambre de madame d'Orgere, engourdie par de l'opium, avait été enlevée de son lit par cette furie elle-même, frappée au cœur de plusieurs coups de poignard, et précipitée dans un puits ouvert dans une des caves de l'hôtel, où on la retrouva. Elle disposa ensuite dans son appartement la mine qu'elle n'alluma pas, et qui, retrouvée depuis, avait fait croire qu'on avait tenté de la faire périr elle-même. C'était sa main qui avait mis le feu à l'appareil dont le résultat avait donné la mort à madame d'Orgere.

Au retour de Jean, cette fille parricide cherchant à le gagner de nouveau, lui avait fait cette confidence, puis, enragée de ne pouvoir découvrir où était caché l'enfant, objet capital pour elle, elle s'était déterminée à se défaire de son complice, dans

l'espoir qu'on perdrait avec lui la trace de son neveu, et qu'on moins on pourrait contester à l'enfant la possession d'état. Elle qui se méfiait d'elle, ne prenait plus ses repas dans la maison; elle ne concevait point comment elle avait pu parvenir à lui faire prendre du poison. Cet homme indiqua les lieux où l'on trouverait des restes de poison et de machines infernales dont la dame de Vartelle s'était servie. Il indiqua les droguistes, les juifs, les apothicaires qui avaient fourni les matières premières; enfin il fit connaître le lieu où l'on saisisrait des papiers achèveraient d'éclairer la conscience de ses auditeurs.

Peu après Jean tournait à la mort, et il expirait lorsque la crilège femme rentra dans la maison, venant des Minimes, place Royale Arrêtée à l'improviste, conduite, en prison sous un nom d'emprunt, elle ne put survivre à sa honte. Elle se pendit avec un mouchoir de soie, et dut souffrir d'atroces douleurs avant qu'elle expirât, car elle s'était violemment débattue, et que le prouèrent les contusions nombreuses dont son corps était couvert.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 24 février. (Représentation N° 104.)

LA JUIVE.

Grand opéra en cinq actes, paroles de M. Scribe, musique de M. F. Halévy. Vu la longueur du spectacle on commencera à SIX heures et demie.

Joué le 29 février. La neuvième représentation de:

LA REINE DE CHYPRE.

grand opéra en cinq actes.



THÉÂTRE ROYAL FRANÇAIS A LA HAYE.

Le concours pour les places vacantes à l'Orchestre dudit Théâtre a lieu dimanche 18 courant, à la satisfaction de l'administration, il a plus reçu de nouvelles demandes.

DENTS D'EMAIL DIAPHANE.

M. DENTZ FILS, Dentiste d'Amsterdam, 117, Raguekensdijk, compte être à La Haye, mardi prochain 27 de ce mois, de 11 à 4 heures, 2^e Wagenstraat, section T. n° 18, où l'on pourra le consulter pour Poser des Dents d'Email Diaphane, le Plombage des Dents avec le Ciment Anodin et autres opérations concernant son art.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 23 Février.

	Int.	21 fév.	22 fév.	23 fév.
Dette active	100	100	100	100
Dito dito	21	54	54	55
Dito des Indes	5	99	99	99
Syndicat	4	94	94	94
Dito	3	79	79	79
Société de Commerce	4	140	140	140
Dito nouvelle	4	—	—	—
Emprunt de 1836	4	—	—	—
Chemins de fer du Rhin	4	97	97	97
Dito de Harlem	—	—	79	—
Dito de Rotterdam	—	—	79	—
Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	100	—
Dito dito 1828 & 1829	5	—	100	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	73	—
Certificats au dit	6	—	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1832	5	—	98	—
Emprunt de 1840	5	—	92	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90	—
Passive	5	—	5	—
Dette différée à Paris	—	—	7	—
Delferend.	—	—	—	—
Ardoin	5	21	21	21
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Dito métalliques	5	—	—	—
Dito dito	2	—	—	—
Cons. Ann.	3	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Actions 1836	—	—	—	—
Cons. Ann.	5	—	—	—
Obligations à Londres	2	45	45	45

Bourse de Paris du 21 Février.

	Int.	20 fév.	Ouvr.	21 fév.
Cinq pour cent	—	—	125	70
Trois pour cent	—	—	82	35
Emprunt Ardoin	—	—	32	—
Anc. différé	—	—	—	—
Nouv. dit	—	—	—	5
Passive	—	—	—	104
Certificats Falconet	—	—	—	104
Dette active	2	—	—	—
Dette active	5	—	—	107
Dito	3	—	—	—
Banque belge	—	—	—	660
Obligations de la Banque	—	—	—	—

Bourse d'Anvers du 22 Février.

Métalliques, 5 % 114 1/2 P. — Naples, 5 % 1/2. — Ardoins, 5 % 21 1/2. — Dette différée ancien, 7 1/2 A. — Passive, 5 % 1/2. — Lots de Hesse, 68 1/2 B. Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 21 1/2 P. — Primes ».

Bourse de Londres du 20 Février.

3 % Consol. 97 1/2. — 2 1/2 % Holl., 55 1/2. — 5 % 102 1/2. — 5 % 102 1/2. — Esp. 5 % 23 1/2. — Id. 3 % 1/2. — Port. 5 % 44 1/2, 45. — Russes, ».

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwe

Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONVELD, Bourssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN RUYN SNOEK, Hoofd